



Revue de presse journalistique et web spéciale Contamination au tritium à Saint-Maur-des-Fossés

Sommaire

Le Monde.fr 09/12/2010.....	p 1
Extrait Le Bien Public 10/12/2010.....	p 2
Aucoindemarue.blogspot.com 10/12/2010.....	p 2
L'Ecologie Les Verts 30/11/2010.....	p 3
Autre revue de presse.....	p 4

LeMonde.fr 09/12/2010

Contamination radioactive: la Criirad porte plainte contre le CEA de Valduc

http://www.lemonde.fr/depeches/2010/12/09/contamination-radioactive-la-criirad-porte-plainte-contre-le-cea-de-valduc_3244_108_44014067.html

La Criirad a déposé plainte mercredi contre le site du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) de Valduc, en Côte-d'Or, après une contamination radioactive au tritium survenue début novembre dans une entreprise du Val-de-Marne, a-t-on appris jeudi auprès de l'association.

Dans la plainte adressée au parquet de Créteil, consultée par l'AFP, la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité (Criirad) relève plusieurs "violations", notamment de la réglementation relative au transport des matières radioactives.

Début novembre, un contrôle systématique de radioprotection, réalisé par le centre CEA de Valduc sur un salarié de l'entreprise prestataire, 2M Process, localisée dans le Val-de-Marne, a révélé une exposition à un produit radioactif, le tritium.

Des experts de l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN) avaient conduit une enquête sur cet incident, établissant que le tritium avait contaminé l'ensemble des locaux de 2M Process, six de ses salariés, ainsi que cinq riverains proches des bâtiments.

L'association, créée en 1986 au lendemain de l'accident de Tchernobyl, estime par ailleurs que le dossier, "tel qu'il a été rendu public", présente "des lacunes". "Toutes les preuves qui peuvent encore être collectées, ou mises en sécurité, doivent l'être", poursuit la Criirad qui espère "faire toute la lumière sur la pollution, son origine et ses conséquences".

La Criirad regrette enfin que "des interventions décisives (opérations de décontamination, récupération des sources radioactives)" aient été confiées au CEA Valduc, "cest-à-dire à l'organisme dont la responsabilité est engagée".

"Ces investigations ne doivent être confiées ni au CEA ni à un organisme ayant un lien organique ou d'intérêt avec lui", souligne-t-elle.

Extrait Le Bien Public 10/12/2010

Yves Juguet : « Pas surpris »

<http://www.bienpublic.com/fr/permalien/article/4287289/Yves-Juguet-Pas-surpris.html>

Pour le directeur adjoint de Valduc, Yves Juguet, cette plainte n'est « pas une surprise ». Il s'explique : « nous pensions que cette plainte risquait d'être déposée un peu plus tôt. Il a fallu que la Criirad collecte l'ensemble des informations mises à disposition par l'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), les préfetures et le CEA Valduc pour élaborer son argumentaire. Sur des affaires anciennes, où Valduc n'était pas concerné, cela a été leur manière de procéder tant sur Cadarache qu'auprès d'installations nucléaires de la vallée du Rhône. C'est une affaire que sera traitée comme d'autres ont été traitées. Aujourd'hui, compte-tenu des informations qu'a bien voulu diffuser l'ASN, nous sommes très rassurés sur l'absence d'impact sur les populations. Je tiens, à ce propos, à préciser que nous ne recevons pas directement les bilans que diffuse l'ASN ».

Irsn.fr 09/12/2010

Contamination au tritium à Saint-Maur-des-Fossés : résultats des mesures effectuées dans l'environnement par l'IRSN durant la semaine du 29 novembre au 3 décembre 2010

http://www.irsn.fr/FR/Actualites_presse/Actualites/Pages/20101209_contamination-tritium_resultats-mesures-environnement-9-novembre.aspx

L'IRSN publie une nouvelle note d'information proposant une synthèse de l'ensemble des résultats de mesures de tritium dans l'environnement depuis le 5 novembre 2010. Elle intègre de nouveaux résultats concernant la semaine du 29 novembre au 3 décembre 2010.

Cette note d'information est accompagnée de deux documents présentant, sous forme cartographique, les résultats détaillés des mesures de tritium réalisées dans les eaux de pluie et de surface et dans les végétaux dans l'environnement du site de l'entreprise 2M Process à Saint-Maur-des-Fossés (94).

Aucoindemarue.blogspot.com 10/12/2010

Contamination radioactive dans le Val-de-Marne : une plainte déposée contre le CEA

<http://aucoindemarue.blogspot.com/>

C'est tout un quartier qui se pose désormais beaucoup de questions. Depuis que début novembre, un contrôle de routine a mis en évidence une importante pollution au tritium, un gaz radioactif et potentiellement cancérigène, au cœur d'une rue pavillonnaire de Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne).

Afin de faire toute la lumière sur cette affaire, la Criirad, association indépendante de mesure de la radioactivité, a annoncé avoir déposé une plainte mercredi auprès du parquet de Créteil contre le Commissariat à l'énergie atomique (CEA), à l'origine de cette pollution. Elle pointe du doigt plusieurs violations de la réglementation. «Il reste encore trop de zones d'ombre dans ce dossier», avance Corinne Castanier, la directrice générale de l'association, qui compte maintenant sur la justice pour faire toute la lumière sur cette affaire.

Un «tamis expérimental» gorgé de radioactivité

Les faits se sont déroulés au sein de l'entreprise 2M Process, rue Parmentier. L'entreprise est un prestataire du CEA, et notamment de son site de Valduc, en Côte d'Or, là où sont développées les armes nucléaires françaises. C'est un «tamis expérimental», chargé justement d'éviter les rejets de tritium, qui a été confié à 2M process. Selon le CEA, cet équipement aurait été par erreur classé comme neuf, alors qu'il était en fait gorgé de radioactivité.

A minima, il est resté plusieurs mois dans les locaux de 2M Process, aujourd'hui désaffectés et confinés. Selon l'IRSN, l'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire, qui a réalisé des mesures sur place, six employés ont été contaminés, et cinq riverains «présentent de légères traces de tritium». En plus de la «forte contamination des locaux», «la présence significative de tritium» a été relevée «dans les feuilles de végétaux et les eaux superficielles dans un rayon d'une cinquantaine de mètres autour du bâtiment.»

La Criirad dénonce «une sous-évaluation de la réalité des risques»

Un état des lieux qui ne satisfait pas la Criirad. «Il y a clairement une sous-évaluation de la réalité des risques», développe ainsi Corinne Castanier. Selon cette spécialiste, les mesures récentes ne sont pas complètes. L'air dans le bâtiment possède un taux de tritium dix millions de fois supérieur à la norme, «mais il ne s'agit que d'une moyenne, déplore Corinne Castanier. Aucune cartographie précise n'a été réalisée.»

Surtout, les mesures de l'IRSN ont été faites récemment, après que le tamis du CEA a été évacué. «Il manque donc de nombreuses informations pour savoir quelle a été la réalité de la contamination ces derniers mois», souligne la Criirad. Rien n'a filtré par exemple sur le tamis, dont la date d'arrivée sur le site n'est pas précisément connue. Quant au «dépistage» des riverains, il reste parcellaire selon l'association, les cinq personnes «positives» au tritium ayant été examinées à leur propre demande.

Inquiétude au collège Camille Pissaro

Enfin, l'association déplore que la décontamination du site ait été confiée au CEA, qui se trouve ainsi «juge et partie.» Jeudi encore, plusieurs techniciens s'affairaient sur le site, équipés de combinaisons blanches. «J'ignorais tout de cette histoire, explique Jean-Claude, un riverain. Je suis allé les voir, et ils m'ont dit qu'il n'y avait pas de danger, que s'il y en avait, ils mettraient également leur masque à l'air libre. Mais tout ça est quand même très intrigant.»

Beaucoup s'interrogent également sur l'impact qu'aurait pu subir le collège Camille Pissaro, voisin de quelques centaines de mètres de 2M Process. Selon l'IRSN, seules les eaux prélevées dans un bassin du collège «dépassent à peine la limite de détection», et les végétaux sont exempts de tritium. «Cela nous rassure un peu», soupire Nathalie Smadja, la représentante FCPE des parents d'élèves, qui entend toutefois déposer plainte avec constitution de partie civile, ainsi que plusieurs autres habitants du secteur. «Ce n'est pas normal que le CEA puisse laisser se balader des matériels radioactifs de ce genre», dénonce Nathalie Smadja.

L'Ecologie Les Verts 30/11/2010

Radioactivité multipliée par 1000 près du collège Camille Pissaro, le Réseau « Sortir du nucléaire » porte plainte.

<http://www.idf.lesverts.fr/spip.php?article2218>

À Saint-Maur-des-Fossés (Val-de-Marne) :

- **la radioactivité de l'air est multipliée par 1000 et continue à augmenter** à 200 mètres du collège Camille Pissaro, selon l'IRSN.

- **certains habitants contaminés ne seront jamais dépistés** : il est impossible de détecter la contamination au tritium en-deçà d'un certain seuil.
- **le Réseau « Sortir du nucléaire » porte plainte contre X pour « mise en danger de la vie d'autrui »**, et demande d'urgence des mesures de radioactivité dans l'enceinte du collège.

De nouvelles mesures de radioactivité ont été réalisées à Saint-Maur-des-Fossés sur le site contaminé par le CEA. Publiées le 25 novembre, elles laissent apparaître que la radioactivité de l'air continue à augmenter dans la zone contaminée. **La radioactivité de l'air est multipliée par 1000, et celle de l'eau de pluie par 24.**

1) La contamination radioactive autour des locaux du prestataire du CEA à Saint-Maur-des-Fossés continue à s'étendre dans la zone résidentielle. La note d'information de l'IRSN du 25 novembre 2010 relève en page 1 : « *Cette élévation de la concentration du tritium dans l'air extérieur à proximité immédiate du bâtiment de 2M Process pourrait être la conséquence de la poursuite de l'émission de tritium présent dans l'air intérieur de ce bâtiment* ».

Selon cette même source : « *une concentration moyenne de tritium dans l'air de 115 Bq/m³ d'air. Cette valeur est plus élevée que celle obtenue lors du prélèvement précédent au même endroit (prélèvement du 8 au 11 novembre), qui était de 25 Bq/m³ ; elle représente de l'ordre de 1000 fois la concentration habituellement rencontrée dans l'environnement du fait de la formation naturelle de tritium dans l'atmosphère* ».

2) Certains habitants contaminés ne seront jamais dépistés. La limite de détection de la contamination en tritium dans les urines est de 50 Bq/l, ainsi toutes les personnes qui ont été contaminées par le tritium à un niveau inférieur à ce seuil ne seront pas détectées. Or la très officielle Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) affirme elle-même que « *toute dose de rayonnement comporte un risque cancérigène et génétique* ».

3) Le Réseau « Sortir du nucléaire » porte plainte contre X pour « mise en danger de la vie d'autrui » et demande de prendre toutes les mesures nécessaires pour arrêter les émissions de radioactivité des locaux de ce prestataire du CEA. L'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) considère qu'il s'agit d'un « incident » de niveau 2 sur l'échelle INES, qui en compte 7.

La cartographie des premiers prélèvements de végétaux et d'eaux de surface effectués par l'IRSN dans la zone contaminée est totalement biaisée. Elle oubliait opportunément la direction des vents dominants, qui soufflent en direction du Collège Camille Pissarro, situé à 200 mètres de la source de contamination. **Suite au scandale lié à la contamination radioactive, l'IRSN a modifié la cartographie des prélèvements**, en prenant enfin en compte la direction de ces vents dominants.

Le Réseau « Sortir du nucléaire » s'interroge sur le brusque changement de cartographie de la radioactivité de la zone contaminée : pourquoi l'IRSN n'a-t-il pas réalisé des prélèvements dans le sens des vents dominants, au moment où la contamination était maximale ? S'agissait-il de minimiser le plus possible la contamination radioactive de Saint-Maur-des-Fossés ? Le Réseau « Sortir du nucléaire » voit dans ces tergiversations une nouvelle confirmation du manque d'indépendance de l'IRSN, et de son incapacité à réaliser des mesures de radioactivité objectives.

Autre revue de presse par Sortir du nucléaire :

<http://www.sortirdunucleaire.org/index.php?menu=actualites&sousmenu=dossiers&soussousmenu=tritium&page=index>